

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion des membres du Comité Syndical de l'USESA qui aura lieu le :

MARDI 24 FEVRIER 2026 à 18 H 00
Réunion au siège de l'USESA
4 Bis Avenue Gustave Eiffel à CHATEAU- THIERRY 02400

A l'ordre du jour :

Finances

- 1) Budget principal : reprise anticipée des résultats 2025 sur le budget primitif 2026
- 2) Budget principal : présentation et vote du budget primitif 2026 (documents joints)
- 3) Mise à jour et ouverture des autorisations de programme/crédits de paiements
- 4) Budget annexe « Entretien- Renouvellement des poteaux incendie » : reprise anticipée des résultats 2025 sur le budget primitif 2026
- 5) Budget annexe « Entretien- Renouvellement des poteaux incendie » : présentation et vote du budget primitif 2026

Marchés Publics

- 6) Travaux courants de renouvellement de canalisations et reprise de branchements 2026 (2025 USESA 23) : attribution
Lot 1 : rue du Port, rue du Châtelet RD 320 et rue des Fossés à Jaulgonne
Lot 2 : avenue de Verdun RD 17 à La Ferté-Milon
Lot 3 : route de Torcy RD 82 et hameau de Montgivrault à Lucy le Bocage
Lot 4 : route de Fère en Tardenois RD3 à Le Charmel
Lot 5 : Rue de Fère RD 79 à Nanteuil notre Dame
Lot 6 : rue Saint-Denis RD 79 à Villers sur Fère
- 7) Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'interconnexion de la commune de Beugneux (2025 USESA 23B) : choix du bureau d'études
- 8) Marché pour la mise en place d'un traitement des pesticides des puits de la plaine de Chézy sur Marne :
 - Validation de l'Avant Projet du maître d'œuvre (2025 USESA 06)
 - Lancement de la consultation des travaux

Patrimoine

- 9) Conventions d'utilisations et d'accès à des parcelles communales de Mont Saint Martin et Chéry Chartreuve
- 10) Echange des parcelles « La Haye Malingre » à Château-Thierry et Essomes sur Marne
- 11) Marché diagnostic de captages AEP et régénération d'un forage AEP sur le territoire de l'USESA (2026 USESA 03) : attribution

Protection de la ressource

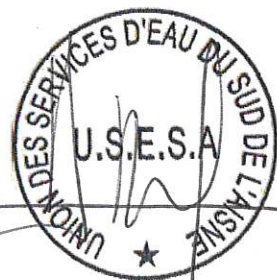
- 12) Etude d'Aire d'Alimentation du captage d'Haramont (2026 USESA 02) : choix du bureau d'études pour la délimitation et la définition de la vulnérabilité intrinsèque
- 13) Information sur les décisions prises en vertu de la délégation générale confiée au Président
- 14) Questions diverses

Je compte vivement sur votre présence et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le 11 février 2026

Le Président

Hugues DAZARD



Mention pour les délégués titulaires empêchés de participer à la réunion :

*Il vous est rappelé que le délégué suppléant peut siéger aux réunions du comité syndical à la place du délégué titulaire, en cas d'empêchement temporaire de ce dernier (article L 5211-6 du CGCT)
Dans ce cas, le délégué titulaire empêché doit informer le Président de l'USESA du suppléant qu'il aura désigné pour siéger au comité syndical à sa place.
A toutes fins utiles, la liste des délégués suppléants vous est jointe au présent envoi.*

*Nous vous invitons à prévenir le Président de l'USESA par mail à : contact.eau@usesa.fr
Le suppléant désigné doit être destinataire de la présente convocation et des documents annexés à celle-ci.
Ces documents seront transmis par l'USESA au suppléant désigné.*